

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 19 (1962)

Heft: [7]

Rubrik: Échos du monde sportif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I^{er} Août

Le serment du Grütli, traditionnellement évoqué par le drame de Guillaume Tell joué en plein air à Interlaken, ne peut continuer d'avoir un sens pour les Suisses du XX^e siècle que s'ils traduisent en termes modernes la volonté d'entraide, le désir de justice et la soif d'indépendance de leurs aïeux. Les temps ne sont plus aux conspirations nocturnes dans des clairières solitaires; ils sont aux actes de solidarité sur le plan économique et social, de coopération entre les peuples sur le plan politique. «Un pour tous, tous pour un», cette devise toujours valable doit s'étendre à l'ensemble de l'humanité

(COOPERATION)

Echos romands

Le Conseil communal de Vevey et la réforme de la gymnastique scolaire

Dans une motion développée lors d'une précédente séance du Conseil communal, M. Albert Schwab-Montserrat estimait insuffisante la part faite actuellement à l'éducation sportive dans nos écoles, étant donné les incidences physiques, intellectuelles et morales qu'une telle éducation a sur le développement des enfants et des adolescents.

Aujourd'hui, chez nous, sur 30 heures hebdomadaires, les élèves primaires ont 2 heures de gymnastique plus 2 après-midi de plein-air par mois; les élèves du Collège, 1 heure de gymnastique plus 1/2 après-midi de plein-air, irrégulièrement.

Le motionnaire propose que, dans une forme à trouver, Vevey, dans le cadre des programmes actuels, tente une expérience avec quelques classes témoins qui auraient 6 heures d'éducation physique par semaine.

La commission, favorable au principe de l'augmentation des heures d'exercice physique ou de détente, s'est longuement penchée sur les possibilités de réalisation pratique et sur les difficultés que l'on rencontre: manque de terrains proches des établissements scolaires, manque de salles de gymnastique, manque de personnel qualifié pour organiser cette éducation physique d'une manière systématique et profitable à tous points de vue. Côté positif, notons que la situation de notre ville présente des avantages pour l'organisation de demi-journées sportives: proximité de l'eau, des forêts, des pentes à ski; mais les demi-journées sportives amèneront-elles la détente journalière souhaitée?

Malgré les difficultés à surmonter et la complexité des problèmes à résoudre, la commission propose au Conseil communal de prendre en considération la motion de M. A. Schwab-Montserrat, de la transmettre à la Municipalité en la priant d'étudier l'augmentation des heures consacrées à l'enseignement physique sous les trois formes suivantes:

1. Dans le cadre de l'horaire et de l'organisation scolaire actuelle. 2. En allongeant la journée scolaire pour

y ajouter de l'éducation physique et des heures d'études surveillées remplaçant en tout ou en partie les devoirs à domicile. 3. Dans le cadre de la semaine de 5 jours vers laquelle nous allons inéluctablement, le nombre d'entreprises fermant le samedi étant toujours plus élevé.

Cette étude faite, la commission souhaiterait que, avec l'appui des autorités cantonales, Vevey tente un essai avec quelques classes témoins.

Le Conseil se rallie purement et simplement aux conclusions du rapport.

Conclusion de la rédaction:

Inutile de préciser que la motion Schwab-Montserrat nous cause une réelle joie. Ainsi se confirme notre sentiment que la Suisse romande prend, de plus en plus, conscience de la nécessité d'intensifier, dans de notables proportions, la pratique des exercices physiques pendant la scolarité obligatoire. Après les nombreux articles de presse parus dans nos quotidiens romands au sujet de l'expérience de Vanves et du mi-temps pédagogique, il faut souhaiter que d'autres motionnaires romands fassent leur la défense des droits de nos enfants à plus de mouvement et de grand air et à une répartition plus rationnelle des tâches scolaires. Il y va du sain équilibre des futures générations.

F. P.

Echos du monde sportif

Le Prof. Carl Diem, octogénaire

Le 23 juin 1962, une sympathique manifestation a marqué le 80^{me} anniversaire du Prof. Carl Diem, recteur de l'Université sportive de Cologne. Des représentants de toutes les organisations sportives d'Allemagne de l'Ouest ainsi que de l'étranger tirent à manifester, par leur présence et leurs vœux, toute l'admiration qu'ils portent à ce vaillant octogénaire dont la vitalité physique et spirituelle est réellement étonnante.

Auteur d'une centaine de publications sportives, il s'attacha, en particulier à la gymnastique scolaire qu'il veut plus enjouée et plus sportive. C'est à lui encore que l'on doit l'initiative des «stades aux portes ouvertes» accessibles à chacun et à tout instant. Macblin eut l'occasion de l'accueillir à maintes reprises et de bénéficier de ses précieux enseignements.

F. P.



Photo: H. Lörtscher